

La dénomination des “ pérégrins ” des Alpes cottiennes au Haut-Empire d’après les inscriptions

BERNARD RÉMY

ABSTRACT – We have a *corpus* of 61 peregrins (43 men, 18 women). They are more numerous in the I cent.A.C. than in the II cent.A.C.; 33 would carry an “indigenous” name, 15 a latin “italian” name. 13 could have a latin “regional” name. The indigenous element widely prevails therefore.

Mots clés: pérégrins, alpes cottiennes, dénomination, noms latins régionaux.

Parole chiave: stranieri, Alpi Cozie, denominazione, nomi latini “regionali”.

Bernard Rémy - Université Pierre Mendès-France de Grenoble - Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence, CNRS-Université de Provence.

1. INTRODUCTION

En 58 av. J.-C., le roi Donnus de Suse conclut avec César un traité d’alliance qui lui permet de conserver une assez large autonomie. Sans doute en 13/12 av. J.-C., le royaume de Cottius I^{er}, son fils, est passé sous protectorat romain¹. Dès lors, même si le pays n’a été érigé en province impériale équestre que vers 63/64², il m’a semblé logique de commencer ma recherche avec l’entrée du territoire dans l’orbite romaine.

Peuples alpins, les autochtones, dont le pays était à cheval sur les Alpes (vallées de la Maurienne, de la Durance, val de Suse...), ont été conquis par les Celtes, à une époque encore indéterminée, puis par les Romains, mais les envahisseurs n’ont peut-être pas été très nombreux à s’installer dans ces régions de montagnes. Nous ignorons tout de la langue primitive de ces Alpains et nous n’avons retrouvé aucun texte en gaulois. Nous ne savons donc pas si, dans la vie de tous les jours, les habitants de ces territoires parlaient une langue alpine ou plus probablement le gaulois. Néanmoins, il est intéressant d’étudier la dénomination d’hommes et de femmes qui devaient s’exprimer en latin, la langue officielle de l’administration, lors de tous les actes de leur vie publique. Après leur rédaction en province, les Alpes cottiennes comprenaient au moins trois cités : Embrun, Briançon et Suse, mais comme la très

forte majorité des documents provient de la cité de Suse (quatre-vingt-dix-sept textes sur cent neuf), il m’a semblé préférable de faire une étude globale de la dénomination des habitants.

2. LE MATÉRIEL DOCUMENTAIRE

Dans cette recherche, j’ai essayé de prendre en compte les seuls habitants des Alpes cottiennes que j’ai pu identifier, à l’exception des membres de la famille royale. Je n’ai donc pas retenu les empereurs, les impératrices et les membres de la famille impériale, les gouverneurs et leur famille, les officiers, les soldats, les fonctionnaires de la *Quadragesima Galliarum*, les esclaves et les affranchis impériaux, ainsi que les étrangers³. J’arrive ainsi au total non négligeable de 283 personnes (185 hommes, soit 65,4%; 98 femmes, soit 34,6%). Ils sont mentionnés dans cent neuf inscriptions utilisables. 97 ont été gravées par des lapicides sur des monuments en pierre et treize ont été écrits en ex-voto sur des vases en céramique par les dévots des couches populaires qui fréquentaient le sanctuaire d’Albiorix, sur le côté italien du Mont-Genèvre⁴. Aucun habitant des Alpes cottiennes n’apparaît dans les textes littéraires qui nous sont parvenus⁵.

Il est indispensable de dater ces textes pour en faire de véritables documents historiques. Toutefois, en dépit de progrès récents, la datation des inscriptions, notamment des dédicaces aux divinités et des textes de l'*instrumentum domesticum*, reste très délicate, voire sans issue en l'absence de données assurées (événement historique, date consulaire, noms d'empereurs...). Pourtant, grâce à l'aide amicale de G. Mennella qui achève l'étude des inscriptions latines de la province, je n'ai dû renoncer à dater qu'une seule inscription (0,9%). Pour les autres, j'ai retenu de larges plages chronologiques par demi-siècle ou, à défaut, par siècle⁶. Même si cette répartition n'est pas entièrement satisfaisante, elle don-

Séquence chronologique	Nombre de documents	Pourcentage
1-50	16	14,7%
1-100	19	17,4%
50-100	19	17,4%
100-150	11	10,1%
100-200	33	30,3%
150-200	6	5,5%
150-250	3	2,8%
200-250	1	0,9%
Date indéterminée	1	0,9%
Total	109	100%

Tab. 1 - Répartition chronologique des inscriptions.

ne une assez bonne idée de l'évolution de la dénomination des trop rares habitants des Alpes cottiennes qui sont mentionnés dans les inscriptions (Tab. 1).

Comme dans les Gaules, les documents semblent disparaître après 250. On note avec intérêt qu'ils sont déjà très nombreux au I^{er} siècle (54 occurrences, 50%), autant qu'au II^e siècle et dans la première moitié du III^e (54 occurrences, 50%), ce qui atteste une précoce romanisation de la région⁷, bien avant sa rédaction en province. La stagnation du nombre des textes au II^e siècle et au début du III^e est quelque peu surprenante, car dans la cité voisine de Vienne le nombre des données croît très sensiblement pendant la même période⁸. Peut-être faut-il envisager de voir là les limites de la romanisation de cette région de montagnes, ou tout au moins de l'attrait de ses habitants pour les inscriptions.

Pendant la période du "protectorat", les habitants des Alpes cottiennes ont continué à vivre selon leurs lois traditionnelles, mais certains privilégiés ont reçu la citoyenneté romaine à titre personnel; ainsi les sept *Iulii* qui ont fait graver à Suse une inscription en l'honneur d'Auguste entre 7 av. J.-C. et 2 ap. J.-C.⁹ Claude, ou plus vraisemblablement Néron lors de la création de la province, a accordé à tous les libres le droit latin, ce qui permettait aux magistrats, à leurs parents, à leurs femmes et à leurs enfants d'accéder à la citoyenneté romaine. Ce fut notamment le cas de T. Parridius Gratus et de sa famille¹⁰

ou de T. Vennonius [—], qui précise: *ciuitatem [Romanam per honorem consecutus —]*¹¹. Les soldats des troupes auxiliaires libérés du service avec le "congé de bon soldat", leurs femmes et leurs enfants, ainsi que les affranchis de citoyens romains recevaient aussi ce statut juridique privilégié. Au total, jusqu'à l'édit de Caracalla, les citoyennes et citoyens romains qui se distinguaient clairement de l'ensemble de leurs compatriotes par leur dénomination (*duo* ou *tria nomina*), devaient être beaucoup moins nombreux que les autres habitants. Pourtant, ils sont beaucoup plus fréquemment attestés dans les inscriptions, puisque sur les deux cent quatre-vingt-trois personnes dont nous connaissons au moins partiellement le nom, j'ai recensé 195 citoyens et citoyennes romains ingénus et affranchis (128 hommes et 67 femmes), soixante et un citoyens de droit latin qui pouvaient être considérés comme de statut pérégrin¹² (43 hommes et 18 femmes), neuf esclaves privés et "royaux" (5 hommes et 4 femmes), qui ont eu à cœur de laisser une trace de leur passage sur terre, et dix-huit *incerti* (9 hommes et 9 femmes), dont le statut juridique n'est pas assuré. Avec 68,9%, la sur-représentation des citoyens romains dans les documents épigraphiques est donc patente. Elle n'est guère surprenante, puisque pour la plupart ils appartenaient à l'élite du territoire¹³; romanisés, ils avaient l'envie et les moyens de faire graver des inscriptions variées (épitaphes, dédicaces, donations...).

3. LES DIFFICULTÉS DE L'ÉTUDE ONOMASTIQUE

Mener à bien une étude onomastique est une tâche fort délicate, car il est parfois très difficile de faire une véritable distinction entre noms gaulois et noms latins, puisque les deux peuples étaient indo-européens et que les deux langues avaient un grand nombre de points communs (nous n'avons aucune trace de la dénomination des premiers habitants de la région qui n'étaient pas des Celtes). De plus, depuis les travaux pionniers de L. Weisgerber en Allemagne¹⁴, de R. Marichal en France¹⁵ et de M.-Th. Raepsaet-Charlier en Belgique¹⁶, les historiens commencent à s'interroger sur l'emploi des noms latins dans le monde celtique. Dans une perspective d'acculturation, on peut en effet envisager avec M.-Th. Raepsaet-Charlier qu'un nom apparemment latin puisse "*recouvrir* un nom indigène assonant ou traduire une racine celtique"¹⁷. Dès lors, il importe de voir s'il est possible de dissocier les "noms latins italiens", c'est-à-dire ceux qui sont attestés en Italie ou ailleurs, mais pour de "vrais" Italiens, des autres, les noms "latins régionaux"¹⁸, qui se retrouvent en Italie, mais sont beaucoup plus fréquents dans telle ou telle région.

Parmi ces derniers, on peut, semble-t-il, distin-

guer au moins deux catégories:

1) les noms de couverture, les "Decknamen" de L. Weisgerber¹⁹ ou les noms "d'assonance" de M.-Th. Raepsaet-Charlier²⁰. Certains noms latins pourraient avoir été choisis parce qu'ils comportaient une racine qui ressemblait à une racine gauloise. Ainsi peut-on rapprocher *Cassius/a* de la racine gauloise CAS-SI. Ces noms latins pourraient "recouvrir" des noms gaulois bien réels ou les éléments indigènes d'un nom. Ils peuvent avoir le même sens ou un sens différent. Ces noms "d'assonance" avaient un double avantage: ils permettaient de rappeler l'origine indigène de ceux qui les portaient et d'affirmer leur intégration dans le nouveau système culturel du monde romain. Bien connu en Afrique²¹ et en Égypte²², ce phénomène vient tout juste d'être étudié dans les Gaules, où nous disposons maintenant de parallèles²³.

2) Les noms de traduction. D'autres noms latins pourraient être la traduction de noms indigènes attestés à l'époque impériale, où le gaulois devait être parlé couramment, au moins dans les couches populaires des villes et des campagnes²⁴ et où le latin était bien maîtrisé par la population qui faisait graver des inscriptions. Ainsi *Primus/a* (premier) est-il probablement la traduction de *Cintusmus*.

Cependant, il me paraît nécessaire de manier cette notion de noms "latins régionaux" avec la plus extrême prudence méthodologique, car leur adoption suppose que les indigènes maîtrisaient suffisamment le latin pour être capables de comprendre "le jeu sur les mots au passage d'une langue à l'autre"²⁵; or, nous connaissons souvent très mal le contexte familial qui est primordial dans le choix d'une dénomination. On pourrait en effet expliquer aussi le succès des noms "latins régionaux" par leur prestige et par une volonté des habitants des Alpes cottiennes d'affirmer leur latinisation tout autant que par le recours au vieux fonds local, ce qui remettrait en cause l'existence de noms de ce type. J'ai donc fait le choix de ne considérer comme noms "d'assonance" que ceux pour lesquels l'existence d'une racine gauloise est assurée. Il est encore plus difficile d'être affirmatif pour les noms de traduction, sauf, sans doute pour les citoyens romains porteurs de gentilices indigènes et les pérégrins porteurs de noms uniques indigènes, notamment dans le cas des noms de numérotation (*Primus*, *Secundus*...). Ces réserves posées, cette notion de noms "latins régionaux" est à tout le moins une stimulante hypothèse de travail que l'on ne peut rejeter dans la mesure où l'on sait maintenant que le gaulois a perduré pendant tout l'Empire et que l'on retrouve en Afrique et en Égypte des pratiques similaires.

Enfin, j'aurais tendance à penser que bien d'autres noms latins "italiens" ont été en quelque sorte réinterprétés par les Gaulois pour devenir des noms gallo-romains²⁶. C'est le cas, par exemple, de *Gratus* et ses dérivés, de *Macrinus*... qui sont beaucoup plus atte-

stés dans le monde celtique qu'en Italie. En se les appropriant, les indigènes les ont sans doute quelque peu dévoyés par une utilisation très spécifique où il faut d'ailleurs peut-être voir un simple phénomène de mode sans aucune considération "intellectuelle". En l'état de nos connaissances, j'ai pourtant laissé ces noms parmi les noms "italiens".

4. LA DÉNOMINATION DES CITOYENS DE DROIT LATIN ET DES PÉRÉGRINS

J'ai retenu comme citoyens de droit latin ou pérégrins²⁷:

- les 35 porteurs (18 hommes et 17 femmes) de la dénomination traditionnelle des pérégrins, c'est-à-dire un nom unique suivi du nom du père (ou du patron). Voici leur liste par ordre alphabétique:

Adnama, Troucili f.	Secundina, Segavidia f.
Adnema (Parrionis f.)	Secundus, Suri f.
Albanus, Bussulli f.	Severa, Bituvonis f.
Antistia, Sexti f.	Severa, Troucili f.
Bituna, Kari f.	Solita (Parrionis f.)
Bussullus, ... f.	Surus, Cossi f.
Divicta, Mogeti f.	Tertia, Cabutonis f.
Dugius, Gimionis f.	Tertia, Sexti f.
Excingus, Quarti f.	Tertius, Cacusi f.
Exorarus (Velageni f.)	Tertulla, Terti f.
Ingenua, Terti f.	Trasius, Terti f.
Iucundus, Velageni f.	Valentina (Iucundi f.)
Iustus (Iucundi f.)	Valerius, Terti f.
Litucca, Sabini f.	Velagenus, Namici f.
Messia (Iucundi f.)	Venna, Nematevi f.
Mogetius, Titi f.	Vibius, Sexti f.
Parrio, Excingi f.	Vpagonus, Tra[—] f.
Scenicus, Atesmae l.	

- Leurs 19 pères, dont la propre filiation n'apparaît pas:

Atesma	Quartus
Bituvo	Segavidus
Cabuto	Sextus
Cacus	Sextus
Cossus	Sextus
Excingus	Tertius
Gimio	Titus
Karus	Troucilus
Namicus	Troucilus
Nematevus	

- La patronne d'un affranchi: Atesma.

- Les quatre pères de nouveaux citoyens romains:

Congonius	Smertullus
Excingus	Titto

- Deux personnages dont le statut juridique ne fait guère de doute étant donné le contexte de l'inscription: Clemens; Titus.

J'arrive ainsi à un total assez modeste de 61 pérégrins (43 hommes et 18 femmes), dont un homme affranchi²⁸. Voici leur répartition chronologique (Tab. 2):

Nous constatons sans surprise que les pérégrins sont beaucoup plus nombreux au I^{er} siècle (46 occurrences, soit 75,4%) qu'au II^e siècle (15 occurrences, soit 24,6%) et qu'ils n'apparaissent apparemment pas

Séquence chronologique	Nombre d'occurrences	Pourcentage
1-50	13	21,3%
1-100	20	32,8%
50-100	13	21,3%
100-200	15	24,6%
Total	61	100%

Tab. 2 - Répartition chronologique des noms des pérégrins.

au III^e siècle. La diminution du nombre des pérégrins est donc beaucoup plus forte que celles de citoyens romains (57,7% au I^{er} siècle; 42,3%, entre 100 et 250), ce qui s'explique sans doute en partie par le hasard de la conservation des rares textes épigraphiques - seulement 15 occurrences -, mais aussi par le fait qu'une bonne partie de la population cultivée qui faisait graver des inscriptions a obtenu la citoyenneté romaine, notamment par la pratique du "mariage mixte". Depuis Hadrien, l'enfant issu d'un pérégrin et d'une citoyenne romaine recevait à sa naissance le statut de citoyen romain, alors qu'auparavant il restait pérégrin²⁹.

4.1. Les noms indigènes

J'ai recensé trente-trois pérégrins (25 hommes et 8 femmes) qui portaient un nom indiscutablement ou très probablement indigène, soit 54,1% des pérégrins, plus d'un sur deux. C'est un pourcentage important. Voici leur liste alphabétique:

Noms	Dates	Remarques	Références	Lieux de découverte
Adnama	1-50	inconnu en N. - unique en C.	<i>CIL</i> V 7269	Suse
Adnema	50-100 (?)	unique dans prov. occ.	<i>CIL</i> XII 95	Briançon
Atesma	1-50	unique dans prov. occ.	<i>CIL</i> V 7223	Bussoleno
Bituna	1-100 ?	3 autres en N. - inconnu en C.	<i>CIL</i> XII 89	Embrun
Bituvo (?)	1-50	inconnu en N. - unique en C.	<i>CIL</i> V 7230	Meana
Bussullus	50-100	2 autres en N. - inconnu en C.	<i>CIL</i> XII 80	Arvieux
Cabuto	100-200 ?	unique dans prov. occ.	<i>CIL</i> V 7221	Bruzolo
Cacusus	100-200 ?	inconnu en N. - unique en C.	<i>CIL</i> V 7221	Bruzolo
Congonnus	7 av. J.-C. - 2 ap. J.-C.	inconnu en N. - 1 autre en C.	<i>CIL</i> V 7243	Suse
Cossus	50-100	inconnu en N. - unique en C.	<i>CIL</i> V 7229	Meana
Divicta	1-100	inconnu en N. - unique en C.	<i>CIL</i> V 7287	Suse
Dugius	1-50	inconnu en N. - 3 autres en C.	<i>CIL</i> V 7306	Suse
Escingus	7 av. J.-C. - 2 ap. J.-C.	1 autre en N. - inconnu en C.	<i>CIL</i> V 7243	Suse
Excingus	50-100 (?)		<i>CIL</i> XII 95	Briançon
Excingus	100-200 ?		<i>CIL</i> V 7221	Bruzolo
Gimio	1-50	inconnu en N. - unique en C.	<i>CIL</i> V 7306	Suse
Litucca	1-100	1 en N. - unique en C.	<i>CIL</i> V 7287	Suse
Mogetius	1-100	1 en N. - 5 autres en C.	<i>CIL</i> V 7287	Suse
Namicus	1-100 ?	unique dans prov. occ.	<i>CIL</i> XII 89	Embrun
Nematevus	50-100 (?)	unique dans prov. occ.	<i>CIL</i> XII 95	Briançon
Parrio	50-100 (?)	unique dans prov. occ.	<i>CIL</i> XII 95	Briançon
Scenicus	1-50	unique dans prov. occ.	<i>CIL</i> V 7223	Bussoleno
Segavidus	100-200	unique dans prov. occ.	<i>CIL</i> V 7310	Suse
Smertullus	50-100	2 autres en N. - inconnu en C.	<i>CIL</i> XII 83	Embrun
Solita	50-100 (?)	2 autres en N. - 1 en C.	<i>CIL</i> XII 95	Briançon
Surus	50-100	7 en N. - 25 autres en C.	<i>CIL</i> V 7229	Meana
Titto	50-100	unique dans prov. occ.	<i>CIL</i> XII 95	Briançon
Trasius	100-200 ?	unique dans prov. occ.	<i>CIL</i> V 7221	Bruzolo
Troucilus	1-50	2 en N. - unique en C.	<i>CIL</i> V 7269	Suse
Troucilus	1-100		<i>CIL</i> V 7287	Suse
Velagenus	1-100 ?	1 autre en N. - 2 en C.	<i>CIL</i> XII 89	Embrun
Venna	50-100 (?)	1 autre en N. - inconnu en C.	<i>CIL</i> XII 95	Briançon
Vpagonus	1-50	unique dans prov. occ.	<i>CIL</i> V 7269	Suse

Comme le montre le tableau suivant (Tab. 3), les noms indigènes sont très majoritairement attestés au I^{er} siècle (28 occurrences, soit 84,8%), mais il n'est pas sans intérêt de constater qu'ils perdurent au II^e (5 occurrences, soit 15,2%). C'est un témoignage très clair de l'attachement de certains pérégrins romanisés - puisqu'ils ont fait graver des inscriptions - de la province à leur passé indigène. Toutefois, leur place dans la dénomination des pérégrins chute brutalement (60,9% au I^{er} siècle; 33,3% au II^e) au profit des noms "latins régionaux".

La quasi totalité des noms indigènes (32 sur 33) ne sont apparemment pas attestés sous cette forme dans les inscriptions de Narbonnaise et/ou de Cisalpine ou le sont très peu (au mieux 5 occurrences), ce qui laisse à penser qu'un certain nombre pourrait être des noms locaux:

- 11 noms ne se retrouvent pas dans les provinces du monde romain occidental: Adnema, Atesma, Cabuto, Namicus, Nematevus, Parrio, Scenicus, Segavidus, Titto, Trasius, Vpagonus.
- 6 noms n'apparaissent pas en Narbonnaise ou en Cisalpine et sont uniques dans l'autre région: Adnama, Bituvo, Cacusus, Cossus, Divicta et Gimio, qui est un nom germanique.

Séquence chronologique	Nombre d'occurrences	Pourcentage
1-50	10	30,3%
1-100	7	21,2%
50-100	11	33,3%
100-200	5	15,2%
Total	33	100%

Tab. 3 - Répartition chronologique des noms indigènes.

- 9 noms n'apparaissent pas dans l'une des deux régions et sont rarissimes dans l'autre: Bituna, Busullus, Congonius, Dugius, Escingus/Excingus (3 occurrences), Smertullus, Venna.
- 6 noms sont rarissimes en Narbonnaise et en Cisalpine: Litucca, Mogetius, Solita, Troucilus (2 occurrences), Velagenus.

Seul Surus est un peu plus fréquent dans les deux régions.

4.2. Les noms latins

28 personnes (18 hommes et 10 femmes) portaient un nom latin, soit 45,9% des pérégrins, soit moins d'un sur deux. Il importe de tenter de distinguer les noms "italiens" des noms "latins régionaux".

4.2.1. Les noms "italiens"

15 pérégrins (10 hommes et 5 femmes) portaient un nom "italien", soit 53,6% des noms latins et 24,6% de l'ensemble des noms. Voici leur liste alphabétique:

De cette courte liste, il faut peut-être même retirer Titus³⁰ et Exoratus³¹ (?), qui sont courants dans les Gaules et les Germanies et pourrait être des noms "latins régionaux". Comme les noms indigènes, les noms "italiens" sont très majoritairement attestés au I^{er} siècle (Tab. 4). Leur répartition chronologique (73,3% au I^{er} siècle; 26,7% au II^e) correspond d'ailleurs presque exactement à la répartition chronologique de l'ensemble des pérégrins, mais leur modeste

Noms	Dates	Remarques	Références	Lieux de découverte
Antistia	100-200 ?	Gent. - 10 en N. - fréquent en C.	CIL V 7275	Suse
Clemens	100-200 ?	13 en N. - courant en C.	CIL V 7275	Suse
Exoratus ?	1-100 ?	14 autres en N. - 31 en C.	CIL XII 89	Embrun
Iucundus	1-100 ?	courant en N. et en C.	CIL XII 89	Embrun
Iustus	1-100 ?	17 autres en N. - courant en C.	CIL XII 89	Embrun
Karus	1-100 ?	20 autres en N. - 2 en C.	CIL XII 89	Embrun
Sabinus	1-100	5 en N. - très fréquent en C.	CIL V 7287	Suse
Severa	1-50	fréquent en N. et en C.	CIL V 7230	Meana
Severa	1-100		CIL V 7287	Suse
Tertulla	1-100 ?	courant en N. et en C.	CIL XII 89	Embrun
Titus	1-100	11 en N. - 4 autres en C.	CIL V 7287	Suse
Titus	100-200 ?		CIL V 7275	Suse
Valentina	1-100 ?	courant en N. et en C.	CIL XII 89	Embrun
Valerius	100-200 ?	Gent. - courant en N. et en C.	CIL V 7221	Bruzolo
Vibius	1-50	Gent. - 2 en N. - 10 autres en C.	CIL V 7223	Meana

place dans la dénomination des pèlerins reste à peu près stable (23,9% au I^{er} siècle ; 26,6% au II^e).

Séquence chronologique	Nombre d'occurrences	Pourcentage
1-50	2	13,3%
1-100	9	60%
100-200	4	26,7%
Total	15	100%

Tab. 4 - Répartition chronologique des noms "italiens".

En donnant à leurs enfants des noms "italiens", les parents de ces pèlerins avaient le souci d'affirmer leur intégration dans le monde romain et leur latinisation. Douze ont choisi comme noms uniques des surnoms latins, mais quatre ont préféré des gentilices latins. Sauf Vibius - un gentilice employé comme nom unique - qui est assez rare, les autres noms "italiens" sont courants ou assez courants en Narbonnaise et/ou en Cisalpine.

3.2.2. Les noms "latins régionaux"

13 pèlerins (8 hommes et 5 femmes) portaient un nom qui pourraient être un nom "latin régional", soit 46,4% des noms latins et 21,3% de l'ensemble des noms. Voici leur liste alphabétique:

À la lecture du tableau suivant (Tab. 5), on retrouve quasiment le même nombre de noms "latins régionaux" au I^{er} siècle et au II^e, mais le volume assez réduit de documents impose une grande prudence dans l'analyse de la répartition chronologique qui semble indiquer que la place des noms "latins régionaux" a

nettement augmenté au II^e siècle (15,2% au I^{er} siècle ; 37,5% au II^e). On retrouverait le même cas de figure que pour les surnoms.

Séquence chronologique	Nombre d'occurrences	Pourcentage
1-50	1	7,7%
1-100	4	30,8%
50-100	2	15,4%
100-200	6	46,1%
Total	13	100%

Tab. 5 - Répartition chronologique des noms "latins régionaux".

C'est sans doute pour affirmer leur latinisation tout en conservant leur identité indigène que ces parents ont choisi de donner à leurs enfants des noms qui pourraient être "d'assonance" (3 occurrences, soit 23,1%) ou beaucoup plus fréquemment de traduction (10 occurrences, soit 76,9%), dont neuf sont des noms de numérotation. Tous ces surnoms et ce gentilice employés comme noms uniques sont courants ou assez courants en Narbonnaise et en Cisalpine.

Dans la dénomination des pèlerins des Alpes cottiennes, je n'ai recensé aucun nom grec. L'examen du tableau récapitulatif (Tab. 6) des noms des pèlerins permet de constater que dans la dénomination des pèlerins la part de l'élément indigène (33+13 occurrences, soit 75,4%) l'emporte très nettement sur l'élément "italien" (15 occurrences, soit 24,6%) pendant tout le Haut-Empire.

C'est sans doute une marque de l'attachement de la majeure partie des pèlerins romanisés à leur passé indigène.

Noms	Dates	Remarques	Références	Lieux de découverte
Albanus	50-100	ass. ALBA (J. D., p. 33) - 12 en N. - 15 autres en C.	CIL XII 80	Arvieux
Ingenua	100-200 ?	ass. INIGENA (J. D., p. 255) - 25 en N. - 37 autres en C.	CIL V 7221	Bruzolo
Messia	1-100 ?	ass. MESSI (J. D., p. 188-189) - Gent. - 9 autres en N. - 3 en C.	CIL XII 89	Embrun
Quartus	100-200 ?	trad. - courant en N. et en C.	CIL V 7221	Bruzolo
Secundina	100-200	trad. - courant en N. et en C.	CIL V 7310	Suse
Secundus	50-100	trad. - courant en N. et en C.	CIL V 7229	Meana
Sextus	1-50	trad. - courant en N. et en C.	CIL V 7230	Meana
Sextus	1-100 ?		CIL XII 89	Embrun
Sextus	100-200 ?		CIL V 7275	Suse
Tertia	1-100 ?	trad. - courant en N. et en C.	CIL XII 89	Embrun
Tertia	100-200 ?		CIL V 7221	Bruzolo
Tertius	1-100 ?		CIL XII 89	Embrun
Tertius	100-200 ?		CIL V 7221	Bruzolo

	Noms indigènes	Noms italiens	Noms régionaux.	Total
1-50	10 76,9%	2 15,4%	1 7,7%	13 21,3%
1-100	7 35%	9 45%	4 20%	20 32,8%
50-100	11 84,6%	- -	2 15,4%	13 21,3%
100-200	5 33,3%	4 26,7%	6 40%	15 24,6%
Total	33 54,1%	15 24,6%	13 21,3%	61 100%

Tab. 6 - Tableau récapitulatif de la chronologie des noms des pèrgrins.

3.3. La transmission du nom aux enfants

Nous connaissons les noms de 26 pères et de 32 enfants. C'est un *corpus* non négligeable qui nous permet de voir quel type de nom les parents ont choisi pour leurs enfants, au moins dans le cas des pères porteurs d'un nom indigène, les seuls pour lesquels nous disposons d'un nombre assez conséquent de documents.

3.3.1. Pères porteurs de noms indigènes

J'ai recensé 15 pères qui portaient un nom indigène. De leurs 18 enfants attestés, 15 vivaient au I^{er} siècle et 3 au II^e (Tab. 7).

Au I^{er} siècle, où vivaient 12 pères, sept ont transmis à leurs enfants un nom indigène, trois leur ont donné un nom "italien", deux, un nom "latin régional". La tonalité indigène l'emporte donc très largement (58,3%). Il n'est pas sans intérêt de noter que les parents qui avaient plusieurs enfants leur ont donné le même type de nom: les deux filles et le fils de Parrio ont un nom indigène; les deux fils de Velagenus, dont le père s'appelait Namicus ont reçu un nom "italien". Pour sa part, Surus qui était fils de Cossus a dénommé Secundus son fils. Certaines familles, dont au moins le père avait un nom indigène, avaient donc un clair souci de latinisation. Au II^e siècle, les trop rares pères connus ont tous donné à leurs enfants un nom probablement "latin régional", mais il n'est pas question d'en tirer la moindre conclusion.

Nom du père	Nom du fils ou de la fille			Date
	indigène	"italien"	"latin régional"	
Gimio	Dugius			1-50
Troucilus	Adnama			1-50
Bituvo		Severa		1-50
Mogetius	Divicta			1-100
Velagenus		Exoratus		1-100 (?)
Iucundus		Iucundus		
Namicus	Velagenus			1-100
Troucilus		Severa		1-100
Bussullus			Albanus	50-100
Cossus	Surus			50-100
Nematevus	Venna			50-100 (?)
Parrio	Adnema			
Excingus	Excingus			
Solita	Solita			
Surus			Secundus	50-100
Cabuto			Tertia	100-200 (?)
Cacusus			Tertius	100-200 (?)
Segavidus			Secundina	100-200

Tab. 7 - Transmission des noms par les pères porteurs de noms indigènes.

3.3.2. Pères porteurs de noms "italiens"

J'ai recensé six enfants issus de quatre pères. Ils vivaient tous au I^{er} siècle (Tab. 8).

Le très faible nombre de documents interdit toute conclusion assurée. Nous pouvons seulement constater que trois pères ont choisi de donner un

Là encore, le très faible nombre de documents interdit toute conclusion assurée. Remarquons seulement que quatre enfants ont des noms "italiens".

Dans leur dénomination, les pérégrins romanisés de la province, dont un seul dans mes listes était affranchi, portaient très majoritairement des noms indigènes,

Nom du père	Nom du fils ou de la fille			Date
	indigène	"italien"	"latin régional"	
Iucundus		Iustus		
Valentina	Messia	1-100 (?)		
Karus	Bituna			1-100
Sabinus	Litucca			1-100
Titus	Mogetius			1-100

Tab. 8 - Transmission des noms par les pères porteurs de noms "latins régionaux".

nom indigène à leurs enfants et que le dernier a donné des noms "italiens" à son fils et une de ses deux filles et un nom "latin régional" à l'autre.

3.3.3. Pères porteurs de noms "latins régionaux"

Sept pères, qui vivaient au I^{er} siècle, ont eu au moins huit enfants (Tab. 9).

mais, au cours du II^e siècle, la place de ce type de noms diminue sensiblement au profit de noms qui pourraient être des noms "latins régionaux". Si tel était bien le cas, c'était le moyen d'affirmer tout à la fois un attachement au passé et une volonté de romanisation.

Nom du père	Nom du fils ou de la fille			Date
	indigène	"italien"	"latin régional"	
Sextus		Vibius		1-50
Quartus	Excingus			1-100
Sextus		Antistia		1-100
Sextus			Tertia	1-100 (?)
Tertius		Tertulla		1-100
Tertius	Trasius		Ingenua	1-100
Tertius		Valerius		1-100 (?)

Tab. 9 - Transmission des noms par les pères porteurs de noms "Latins régionaux".

NOTES

Au terme de cette étude, je suis heureux de remercier de leur aide précieuse J. Gascoü, G. Mennella et M.-Th. Raepsaet-Charlier.

1 - Ammien Marcellin, 15, 10. Sur les péripéties des Alpes cottiennes entre le protectorat et l'annexion officielle, voir PRIEUR J., 1968: 65-83 et LETTA C., p. 1976: 37-76.

2 - Suétone, *Néron*, 18 ; Aurélius Victor, *Caes.*, 5, 2...

3 - En l'absence d'indication précise de son *origo*, j'ai finalement retenu dans mes listes Q. Lucretius Quartio, bien qu'il ait été inscrit dans la tribu Stellatina, qui ne se retrouve pas dans les Alpes.

4 - CAPELLO C. F., 1941: 96-137. Peu illustrée, cette publication est assez sommaire. L'étude des très nombreux graffites sera reprise par G. Mennella dans le cadre de sa publication des inscriptions latines des Alpes cottiennes. Je n'ai pas

retenu plusieurs graffites dont la lecture reste encore très incertaine. Pour les autres, en l'absence fréquente d'illustrations, je n'ai pas pu opérer de vérifications.

5 - Voir TARPIN M. *et al.*, 2000 - Sources écrites de l'histoire des Alpes dans l'Antiquité. *BEPA* 11: 9-220.

6 - J'ai adopté les critères de datation définis par DONDIN M.-PAYRE & TH. RAEPSAET M.-CHARLIER, "Critères de datation épigraphique pour les Gaules et les Germanies", dans M. Dondin-Payre et TH. RAEPSAET M.-CHARLIER (éds.), 2001: IX-XIII, qui sont actuellement les plus pertinents.

7 - Le dénombrement des deux cent quatre-vingt-trois hommes et femmes attestés dans ces inscriptions renforce encore cette tendance, puisque 167 (59%) vivaient au I^{er} siècle, 115 (40,6%) entre 100 et 250 et une à une date indéterminée. Cette différence provient des documents concernant les *incerti* qui

datent presque exclusivement du II^e siècle. Or, ils ne mentionnent chacun qu'un seul personnage.

8 - Voir RÉMY B., 2001: 55-174.

9 - *CIL* V 7243.

10 - *CIL* XII 95. Voir A. CHASTAGNOL 1995: 143-154.

11 - *CIL* XII 83.

12 - Voir F. MILLAR, 1992 - *The Emperor and the Roman World. 31 BC-AD 337*, 2^e éd., Londres-New York; A. CHASTAGNOL, 1995: 53-55; M. CHRISTOL & C. DENEUX, 2001 - La latinisation de l'anthroponymie dans la cité de Nîmes à l'époque impériale (début de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.-III^e siècle ap. J.-C.): les données de la dénomination pérégrine, dans M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier (éds.): 39-54.

13 - Sur les élites de la province, voir B. RÉMY, 2000: 17-44.

14 - L. WEISGERBER, 1968, 1969.

15 - R. MARICHAL, 1988 - *Les graffites de La Graufesenque*, Paris, 2001: 93-94.

16 - DEMAN A. & Th. RAEPSAET-CHARLIER M., 1985 - *Les inscriptions latines de Belgique (ILB)*, Bruxelles.

17 - M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, 1995: 219.

18 - Dans B. RÉMY, 2001: 55-174, j'ai utilisé pour ces noms l'expression "noms d'apparence latine", mais je me rallie à l'expression "noms latins régionaux" par souci d'harmonisation avec les autres chercheurs.

19 - L. WEISGERBER, 1968, 1969.

20 - M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, 1995: 207-226.

21 - A. R. BIRLEY, 1988 - Names at Leptis Magna. *Libyan Studies* 19: 1-19; J.-M. LASSÈRE, 1977 - Vbique populus. In: Peuplement et mouvement de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a. C.-235 p. C.), Paris.

22 - Fr. COLIN, 2001 - Onomastique et société. Problèmes et méthodes à la lumière des documents de l'Égypte hellénistique et romaine. In: M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier (éds.): 3-15.

23 - Pour la Gaule, voir maintenant les articles réunis par M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier (éds.), dont B. RÉMY, 2001, pour la cité de Vienne. Voir aussi L. WEISGERBER, 1968, 1969; M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, 1995: 207-226; A. DEMAN & M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, *ouv. cit.*; R. MARICHAL, *ouv. cit.*; L. WIERSCHOWSKI, 1993 - Die *Decimi Titii* aus Aix-les-Bains. *Das Soziale und Wirtschaftliche Umfeld eines Dekurio der Colonia Viennensis*. *ZPE* 98: 203-221; J.-P. BOST, 1997 - Questions d'onomastique latine. *TAL* 17: 51-62; B. RÉMY, 2000 - La dénomination des notables locaux et municipaux de la cité de Vienne. *REA* 102: 413-457, pour les Gaules et les Germanies; J. DEGAVRE, 1998 et X. DELAMARRE, 2001, pour les racines indigènes.

24 - Dans les années 1950-1960, le patois occitan était encore très couramment parlé dans les campagnes de la haute Ardèche, notamment sur les marchés. C'était la langue d'usage quotidien des adultes. Voir M. DONDIN-PAYRE, 2001 - Secundus et ses dérivés en Narbonnaise, dans les Trois Gaules et les Germanies. In: M. Dondin-Payre-M.-Th. Raepsaet-Charlier (éds.), 2001: 537-595, qui montre que le nom Secundus n'est pas uniformément répandu, ce qui doit bien avoir une signification.

25 - M. DONDIN-PAYRE & M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, 2001, dans M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier (éds.), 2001: VI.

26 - Je comparerais volontiers le phénomène d'assimilation des noms latins à celui des dieux romains. C'était d'ailleurs déjà l'opinion de M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, 1995: 225.

27 - Comme les pérégrins et les citoyens de droit latin avaient le même type de dénomination et qu'il est donc impossible de les distinguer dans les inscriptions, j'ai pris le parti d'appeler pérégrins ces soixante et un personnages.

28 - Une comparaison avec la cité de Vienne qui a été promue au rang de colonie romaine honoraire sous Caligula, n'aurait aucun sens. Faute d'autres éléments de comparaison dans la région, je suis contraint de me borner à une monographie.

29 - Voir A. CHASTAGNOL, 1995 - Hadrien et la destinée du droit latin provincial au second siècle après Jésus-Christ. *RH* 292: 217-227.

30 - Voir L. WEISGERBER, 1968: 115, 117 et 217; *id.*, 1969: 112, 130, 142.

31 - Exoratus, pourrait dériver de *sorex*, la souris, et être un "nom d'assonance". Voir S. FORIER, 2001: 508.

APPENDICE

Inscriptions de la province des Alpes cotiennes prises en compte dans cette étude.

Ce catalogue, où les inscriptions sont classées par cités, est un simple instrument de travail, qui vise uniquement à favoriser la lecture de l'article.

1 - Cité d'Embrun

CIL XII 80 ; *AE* 1994, 1142 ; lecture Fr. Kayser Arvieux

Quar+[—] / [Buss]ulli f(ilius), [—] / [sibi et ? B]ussu[llo] / [— f(ilio)], patr[i et ?] / [—]cae, Lut[— f(iliae)], / matri [et ?] / Albano, Buss[ul]li f(ilio), fratri, / praef(ecto) Capillat(orum) Sauincat(ium) / Quariat(ium) Bricianorum, / Qu[art ou - int]o, Bussulli f(ilio), fratri / [—]niae, Bussulli f(iliae), sorori.

44-63

CIL XII 83 ; B. Liou, 1991, p. 273, n° 228

Aiguilles

T(itus) Vennonius, Sm-ertulli fil(ius), Quir(ina), / [—] ciuitatem / [Romanam per honorem consecutus —] / —

63-100

CIL XII 89

Embrun

V(iuus) f(ecit) / Iucundus, / Velagen(i) f(ilius), sibi, / et Velageno, N[a]mi/ci f(ilio), patri, Bitunae, / Kari f(iliae), matri, uiuae, / Exorato, fratri, / u(iuae) Tertullae, Terti f(iliae), sorori, / u(iuae) Tertiae, Sexti f(iliae), uxori, / u(iuo) Iusto, filio, / u(iuae) Valentinae, fili[ae], / Messiae, filiae, annorum [—] / —

1-100 (?)

2 - Cité de Briançon

CIL XII 95 ; B. Liou, 1991, p. 273, n° 229

Briançon

V(iuus) F(ecit) / T(itus) Parridius, Parrionis / fil(ius), Quir(ina), Gratus, quaest(or), / II uir munic(ipi) Brigantien(sium) / sibi et Parrioni, Excingi f(ilio), patri, / Vennae, Nemateui f(iliae), matri, / Solitae, sorori, u(iuae) Adnemaie, sorori, / u(iuae) Tittoniae, Tittonis f(iliae), Tertiae, uxori, / u(iuo), T(ito) Parridio Ingenuo, filio, / u(iuae) Parridiae Gratae, filiae.

70-100 (?)

3 - Cité de Suse

CIL V 7221

Bruzolo

V(iua) f(ecit) / Tertia, Cabutonis / f(ilia), sibi et Tertio, Cacu / si f(ilio), uiro, Ingenuae, f(iliae), / Trasio f(ilio), Valerio, f(ilio) et Excingo, Quarti f(ilio), nepoti.

100-200 (?)

CIL V 7223

Bussoleno

Scenicus, Atesmae l(ibertus), / Iatata, Atesmae / (serua). C(aius) Iulius, / Leonis l(ibertus), / [Chr ?]oma[t]ju[s], / [p]arentibus / pos(uerunt).

1-50

CIL V 7229

Meana

Suro, Cossi f(ilio), / Q(uinto) Cossutio Optato, / Secundo, Suri f(ilio), / Cossutiae Tertiae. / Votatia Moctor, / sibi et suis / u(iua) f(ecit).

50-100

CIL V 7230

Meana

Vibio, Sexti f(ilio), / Seuera, / uxor, / Bituuonis f(ilia).

1-50

CIL V 7243

Suse

Imp(eratori) Ca[es(ari), diui f(ilio), Augusto], / pontif(ici) m[ax(imo) —], / imp(eratori) XIII, tr[ibunic(ia) pot(estate) —], / C(aius) Iulius, Escin[gi f(ilius), —], / P(ublius) Iulius, Es[cingi f(ilius), —], / L(ucius) Iulius, Escingi f(ilius), [—], / P(ublius) Iulius, Congonn[i f(ilius), —], / M(arcus) Iulius, Congonni f(ilius), [—], / M(arcus) Iulius, Congonni f(ilius), Mo[—], / [- Iul]ius, Escingi f(ilius), Ma[—].

7 av. J.-C.-2 ap. J.-C.

CIL V 7269

Suse

Adnama, / Troucili f(ilia), / sibi et Vpagoni, / Tra[—] f(ilio), u(iro) / u(iuus) f(ecit).

1-50.

CIL V 7275

Suse

— / fratri Antistia/e, Sex(ti) f(iliae), matri uiuae. / Clemens et Titus / f(aciundum) c(urauerunt).

100-200 (?)

CIL V 7287

Suse

V(iua) f(ecit) / Diuicta, / Mogeti f(ilia), / Mogetio, / Titi f(ilio), patri, / Seuerae, Troucili / f(iliae), matri, Lituccae, Sabini f(iliae).

1-100

CIL V 7306

Suse

Esiata Oppia / sibi et Gaudil/ae Oppiae, pa/tronae et / Dugio, Gimionis / f(ilio), uiro (suo).

1-50. Comme le notait déjà I. Kajanto, l'affranchie a inversé sur l'inscription les gentilices et les surnoms, car il est assuré qu'Oppia est bien le gentilice.

CIL V 7310

Suse

Secundinae, Segau/di filiae. Sex(tus) Staius / Seranus, coniugi dul/cissimae et incompa/rabili.

100-200

RÉSUMÉ - Nous disposons d'un corpus de 61 pérégrins (43 hommes, 18 femmes). Ils sont plus nombreux au I^{er} siècle qu'au II^{ème}; 33 portaient un nom indigène, 15 un nom latin "italien". 13 pourraient avoir un nom latin régional. La part de l'élément indigène l'emporte donc largement.

RIASSUNTO - Noi disponiamo di un corpus di 61 peregrini (43 uomini, 18 femmine). Essi sono più numerosi nel I sec. che nel II sec; 33 porterebbero un nome "indigeno", 15 un nome latino "italiano". 13 potrebbero avere un nome latino "regionale". La parte dell'elemento indigeno prevale dunque largamente.

ABRÉVIATIONS-BIBLIOGRAPHIE

Sources épigraphiques

AE = *L'Année épigraphique*.

CAPELLO C. F., 1941 - Una stipe votiva d'età romana sul Monte Genevris (Alpi Cozie). *Rivista Ingauna e Intumelia* 7: 96-137.

CIL V = MOMMSEN Th., 1872-1877 - *Corpus inscriptionum Latinarum*, t. V, *Inscriptiones Galliae Cisalpiniae Latinae*, 2 vol., Berlin.

CIL XII = HIRSCHFELD O., 1888 - *Corpus inscriptionum Latinarum*, t. XII, *Inscriptiones Galliae Narbonensis*, Berlin.

LIU B., 1991 - Inscriptions romaines du musée départemental de Gap. *Archéologie dans les Hautes-Alpes*, Gap, p. 265-274.

LITERATURE

- CHASTAGNOL A., 1995 - La Gaule romaine et le droit latin. Lyon.
- DEGAVRE J. 1998 - Lexique gaulois. Recueil de mots attestés, transmis ou restitués et de leurs interprétations, 2 vol., Bruxelles.
- DELAMARRE X., 2001 - Dictionnaire de la langue gauloise, Paris.
- DONDIN-PAYRE M. & RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. (éds.), 2001 - Noms. Identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire, Bruxelles.
- DONDIN-PAYRE M. & RAEPSAET-CHARLIER M.-Th., 2001 - L'onomastique dans l'Empire romain: questions, méthodes, enjeux. In: M. Dondin-Payre & M.-Th. Raepsaet-Charlier (éds.): I-VIII.
- FORIER S., 2001 - Les anthroponymes formés sur des noms d'animaux en Gaule Narbonnaise et dans les provinces alpines. In: M. Dondin-Payre & M.-Th. Raepsaet-Charlier (éds.): 473-535.
- LETTA C., 1976 - La dinastia dei Cozii e la romanizzazione delle Alpi Occidentali. *Athenaeum* 54: 37-76.
- LÖRINCZ B., 1999 - *Onomasticon prouinciarum Europae Latinarum*, vol. II: *Cabalicius-Ixus*, Vienne.
- LÖRINCZ B. & REDŐ F., 1994 - *Onomasticon prouinciarum Europae Latinarum*, vol. I: *Aba-Bysanus*, Budapest.
- LÖRINCZ B., 2000 - *Onomasticon prouinciarum Europae Latinarum*, III: *Labareus-Pythea*, Vienne.
- MÓCSY A. et alii, 1983 - *Nomenclator prouinciarum Europae Latinarum et Galliae Cisalpinae cum indice inuerso*, Budapest.
- PRIEUR J., 1968 - La province romaine des Alpes cottiennes. Lyon.
- RAEPSAET-CHARLIER M.-Th., 1995 - Aspects de l'onomastique en Gaule Belgique, *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 6: 207-226.
- RÉMY B., 2000 - Les notables de la province romaine des Alpes cottiennes au Haut-Empire d'après les inscriptions. *Histoire des Alpes* 5: 17-44.
- RÉMY B., 2001 - La dénomination des Viennois à l'époque impériale. In: M. Dondin-Payre & M.-Th. Raepsaet-Charlier (éds.): 55-174.
- SOLIN H. & SALOMIES O., 1994 - *Repertorium nominum gentilium et cognominum latinorum*, Hildesheim-Zürich-New York, 2^e éd..
- WEISGERBER L., 1968 - Die Namen der Ubier. Cologne-Opladen.
- WEISGERBER L., 1969 - *Rhenania Germano-Celtica*. Bonn.